

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 avril 2020 à 19h30 par conférence téléphonique et à huis clos aux citoyens

Présences téléphoniques :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance
Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2020-04-84 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 avril 2020

Le point suivant est reporté à une séance ultérieure :

12.1 Rapport d'activité annuel sur le schéma de couverture de risque en incendie pour l'exercice 2019 et projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour modifié de la séance ordinaire du 14 avril 2020 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 avril 2020

2. Adoption du procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2020

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 25 mars au 7 avril 2020

3.2 Acceptation de la liste des bons de commande du 20 mars au 7 avril 2020

3.3 Paiement de factures et décomptes progressifs

3.3.1 Les Constructions GMP Inc. : paiement du décompte progressif numéro 3 dans le cadre des travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville

3.3.2 Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : paiement du décompte progressif numéro 3 dans le cadre du projet de construction d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches

3.4 Biennale littéraire des Cèdres – 7^e édition : demande de subvention

4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire

4.1 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :

4.1.1 Demandes acceptées

- 1101, chemin du Fleuve (lot 2 048 264) / café-terrasse et remplacement et ajout de portes
- 1060, chemin du Fleuve - lot 2 048 208 / Affichage et aire de stationnement
- 145, rue Valade — lot 5 437 909 / plaque commémorative optimiste au Parc Optimiste 2e version
- 17, rue Saint-Joseph –lot 2 048 255 / murale artistique 3e version
- 73, rue Saint-Thomas - lot 2 048 246 / Revêtement de toiture

4.1.2 Demande refusée :

- 1101, chemin du Fleuve (lot 2 048 264) / cabanons

4.2 Demandes de dérogations mineures

4.2.1 1060, chemin du Fleuve (lot 2 048 208) / Superficie maximale pour un affichage et aménagement d'une aire de stationnement

4.2.2 1, rue Saint-François (lot 4 287 588) / Largeur d'une aire de stationnement

4.3 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels :

4.3.1 Rue Danielle – lot 2 046 309 – lots projetés 6 360 695 et 6 360 696

4.3.2 Chemin Saint-Féréol – lot 2 047 861 – lots projetés 6 365 086 et 6 365 087

5. Règlements

5.1 Adoption du second projet de règlement numéro 395-13-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines normes relatives aux piscines, à l'implantation de certaines constructions, ouvrages et équipements; aux revêtements des poulaillers domestiques, serres domestiques et bâtiments accessoires agricoles; spécifier qu'un poulailler domestique n'est pas un bâtiment accessoire; retirer certaines normes pour les cafés-terrasses et la période prescrite pour l'abattage des frênes

5.2 Avis de motion et dispense de lecture - règlement numéro 452-2020 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en 6 districts électoraux

5.3 Adoption du projet de règlement numéro 452-2020 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en 6 districts électoraux

5.4 Avis de motion et dispense de lecture, et dépôt du projet de règlement numéro 453-2020 (RMH 399-2020) relatif à la circulation

5.5 Adoption du règlement numéro 454-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 150 000\$ pour l'aménagement des parcs Besner, Jeanne et St-François

- 5.6 Avis de motion et dispense de lecture, dépôt du projet de règlement numéro 375-10-2020 modifiant le règlement numéro 375-2014 et ses amendements relatif au stationnement afin d'ajouter des interdictions de stationnement pour une durée limitée (RMH 330)
- 5.7 Dépôt du projet de règlement numéro 448-1-2020 modifiant le règlement numéro 448-2019 relativement à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la municipalité pour l'exercice financier 2020 afin de modifier le calendrier des versements restants des comptes de taxes pour l'année 2020
- 5.8 Avis de motion et dispense de lecture, et dépôt du projet de règlement numéro 455-2020 relatif au contrôle intérimaire concernant les usages et les constructions dans la zone I-1 du règlement de zonage numéro 395-2016
- 5.9 Avis de motion et dispense de lecture, et dépôt du projet de règlement numéro 456-2020 établissant une rémunération aux élus municipaux

6. Affaires administratives

- 6.1 Vidéotron : renouvellement du contrat pour le service internet et téléphonique terrestre pour tous les bâtiments municipaux

7. Affaires municipales

- 7.1 Acte de servitude du fonds servant / lot 5 871 161 - Hydro-Québec et Bell Canada : autorisation de signature
- 7.2 Société canadienne du cancer : demande d'appui pour décréter le mois d'avril Mois de la jonquille
- 7.3 Mise à jour de la Politique de prêts d'équipements municipaux
- 7.4 Hydro-Québec : autorisation de signature du protocole d'entente concernant la plantation de 100 arbres dans le cadre du projet de réfection de la digue de la centrale de Les Cèdres
- 7.5 Ministère des Transports du Québec :
 - 7.5.1 Renouvellement du contrat de Déneigement, déglçage, fourniture de matériaux, site d'entreposage et chargement des matériaux
 - 7.5.2 Modification de la résolution numéro 2019-09-400 : études de faisabilité sur le viaduc du chemin Saint-Dominique
- 7.6 Approbation des actions municipales prises afin de prévenir la contagion de la COVID-19

8. Ressources matérielles et immobilières

- 8.1 Jose É Réalise Inc. : contrat de service d'entretien paysager des arbres, arbustes et massifs floraux municipaux
- 8.2 Entreprise Dany Enrg. : contrat pour la fourniture de la main d'œuvre, le matériel et les équipements aux travaux de déchetage de branches pour l'année 2020
- 8.3 Aéro-Feu : achat de 4 habits de combat / programme de renouvellement
- 8.4 Les Pompes JP : achat d'une pompe neuve flyght 3127 pour le poste d'égout Chamberry

9. Infrastructures et travaux publics

- 9.1 Contrat pour la fourniture de pierre concassée pour la période du 31 mai 2020 au 30 mai 2021

- 9.2 E. Rollin Compagnie Ltée : : contrat pour la fourniture d'équipements lourds en location avec opérateurs pour divers travaux pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021
- 9.3 Groupe Somavrac (UBA) : fourniture et livraison d'hypochlorite de sodium 12% pour les postes de distribution d'aqueduc
- 9.4 Balaye-Pro inc. : contrat pour le nettoyage des rues municipales
- 9.5 Environor Inc. : achat de séquestrant ENV PYRO 50 pour le traitement de l'eau potable pour l'année 2020
- 9.6 Marquage Traçage Québec : contrat pour le marquage des lignes de rues municipales
- 9.7 Meloche Sintra : contrat pour les travaux de pavage sur divers chemins : coûts excédentaires (res : 2019-08-364)

10. Ressources humaines

- 10.1 Mises à pied temporaires / Pandémie de la COVID-19
- 10.2 Embauche de personnel pour la navette fluviale / saison 2020
 - 10.2.1 Embauche de M. Nicolas Lebeau à titre de capitaine
 - 10.2.2 Embauche de M. Alexandre Chiasson à titre de matelot substitut
 - 10.2.3 Embauche de M. Alexis Quane-Arsenault à titre de matelot substitut
- 10.3 Entente et quittance de fin d'emploi avec l'employé numéro 46

11. Loisirs, vie communautaire et culturelle

- 11.1 Serrurier Clément : acquisition et installation d'un système de carte/puce à la descente de bateau
- 11.2 Quais 4 saisons : acquisition et installation d'un quai sur poteaux
- 11.3 Fond d'aide au rayonnement des régions (FARR) : projet de l'optimisation et du développement de l'offre nautique
- 11.4 Navette fluviale Les Cèdres / Salaberry-de-Valleyfield
 - 11.4.1 Entente quadripartite entre la Municipalité des Cèdres, la ville de Salaberry-de-Valleyfield, la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry et la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges relative aux activités d'opération de la navette fluviale Les Cèdres / Salaberry-de-Valleyfield
 - 11.4.2 Protocole d'entente relatif aux tarifs préférentiels à l'utilisation du Parc régional des Îles de St-Timothée et la navette fluviale Les Cèdres/ Salaberry-de-Valleyfield pour la saison 2020

12. Service de sécurité incendie

- 12.1 Rapport d'activité annuel sur le schéma de couverture de risque en incendie pour l'exercice 2019 et projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie (*POINT REPORTÉ*)
- 12.2 Diminution du niveau d'intervention du Service de premiers répondants

Période des questions aux citoyens

Parole au Conseil

Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

2020-04-85 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2020

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2020 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2020 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2020-04-86 Acceptation des comptes du 25 mars au 7 avril 2020

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 25 mars au 7 avril 2020 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
▪ Paiement par chèques	27 435.74\$
▪ Chèques annulés	125.65\$
▪ Chèques règlements et fonds de parc	0\$
▪ Paiements par prélèvement bancaire	70 007.85\$
▪ Prélèvements bancaires annulés	0\$
▪ Salaires versés – paies numéros 12 à 13	78 924.92\$
▪ Contribution de l'employeur	11 120.95\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds;

M. Bernard Daoust demande le vote : Contre

Mme Aline Trudel : Pour
M. Michel Proulx : Pour
M. Serge Clément : Pour

M. Louis Thauvette : Pour
M. Marcel Guérin : Pour

Résultat : 5 Pour et 1 Contre

Adopté sur division

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-87 Acceptation de la liste des bons de commande du 20 mars au 7 avril 2020

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE conformément à l'article 961.1 du Code municipal, le rapport des dépenses présenté à cette séance inclus également le rapport des autorisations de dépenses émis au cours du mois précédent;

QUE la présente certifie que la liste des bons de commandes et la liste des engagements financiers de l'année 2020 transmises par le secrétaire-trésorier à chaque membre du Conseil, et émises le 7 avril 2020 ont été acceptées par le Conseil municipal à cette séance;

QUE le Conseil demande la révision de la procédure d'émission de la liste des ententes et des bons de commande;

BONS DE COMMANDES	MONTANT PAYÉ
▪ Liste des bons de commandes	119 365.16\$
▪ Listes des ententes	3 047 796.15\$

Mme Aline Trudel demande le vote : Contre

M. Bernard Daoust : Contre
M. Michel Proulx : Pour

M. Louis Thauvette : Contre

Résultat : 3 Contre et 3 Pour

En vertu de l'article 161 du Code municipal, le maire, M. Raymond Larouche se prévaut du droit de vote : Pour

Résultat : 4 Pour et 3 Contre

Adopté sur division

**2020-04-88 Paiement de factures et décomptes progressifs
Les Constructions GMP Inc. : paiement du décompte progressif numéro 3 dans le cadre des travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville**

Projet numéro 2018-400-02

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-458 octroyant le mandat à Les Constructions GMP Inc. pour les travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 3 pour les travaux exécutés jusqu'au 20 décembre 2019 et la réception de la facture numéro 100-03;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la responsable des bâtiments;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Bernard Daoust

Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 3 pour un montant de 114 986.45\$ (taxes en sus) à Les Constructions GMP Inc. pour les travaux de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 12 776.27\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-04-89

Paiement de factures et décomptes progressifs

Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. : paiement du décompte progressif numéro 3 dans le cadre du projet de construction d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches

Projet numéro 2019-800-05

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-456 octroyant le mandat à Les Menuiseries Laurent Proulx et fils Inc. pour les travaux de construction de construction et la livraison d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 3 pour les travaux exécutés jusqu'au 26 février 2020;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la coordonnatrice à la vie culturelle, communautaire et communications électroniques;

Il est proposé par Bernard Daoust

Appuyé par Aline Trudel

Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 3 pour un montant de 21 500\$ (taxes en sus) à Les Menuiseries Laurent Proulx Inc. pour les travaux de construction de construction et la livraison d'une gloriette sur l'Île-aux-Vaches.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-90

Biennale littéraire des Cèdres – 7^e édition : demande de subvention

ATTENDU la tenue de la 7^e édition de la Biennale littéraire des Cèdres qui se déroulera le 6 juin prochain ;

ATTENDU la demande de commandite de l'organisme afin de soutenir ce festival de littérature ;

ATTENDU la recommandation du Comité des loisirs et de la culture lors de la réunion du 20 février dernier ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCORDER une subvention discrétionnaire de 1 000\$ à la Biennale littéraire des Cèdres dans le cadre de la 7^e édition qui se déroulera le 6 juin 2020, et ce conditionnellement à la tenue de l'évènement à confirmer en raison de la COVID-19.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-04-91 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
*Demandes acceptées***

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU a recommandé l'acceptation des PIIA lors de ses séances de février et mars 2020;

ATTENU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposés, pour les propriétés suivantes :

ADRESSE	NATURE DE LA DEMANDE	DÉCISION
1101, chemin du Fleuve - lot 2 048 264	Café terrasse et remplacement et ajout de portes	Acceptée
1060, chemin du Fleuve - lot 2 048 208	Affichage et aire de stationnement	Acceptée avec affichage projet modifié
145, rue Valade -- lot 5 437 909	Plaque commémorative optimiste au Parc Optimiste 2e version	Acceptée
17, rue Saint-Joseph -lot 2 048 255	Murale artistique 3e version	Acceptée
73, rue Saint-Thomas - lot 2 048 246	Revêtement de toiture	Acceptée

Adopté à l'unanimité

**2020-04-92 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
Demande refusée pour le 1101, chemin du Fleuve (lot 2 048 264) /
cabanons**

ATTENDU la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE l'implantation de deux cabanons nuit aux percées visuelles sur le Fleuve;

ATTENDU QUE le modèle et les matériaux des cabanons proposés respectent les objectifs du règlement sur les PIIA;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé le refus du PIIA lors de sa séance du 18 février 2020;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance de l'esquisse déposée avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE REFUSER le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposé pour la propriété suivante :

ADRESSE	NATURE DE LA DEMANDE	DÉCISION
1101, chemin du Fleuve - lot 2 048 264	Cabanons	Refusée

Adopté à l'unanimité

**2020-04-93 Demande de dérogations mineures
1060, chemin du Fleuve (lot 2 048 208) / Superficie maximale pour un
affichage et aménagement d'une aire de stationnement**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à permettre :

- [1] L'augmentation de la superficie d'une enseigne isolée (sur poteaux) existante à 3 m² alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements limite la superficie d'une enseigne isolée à 1,5 m² dans le secteur du noyau villageois;
- [2] L'aménagement d'un espace de stationnement de plus de 15 cases dont l'une de ses pentes à 6,4%, doté de 5 cases de stationnement pour vélo et sans aménagement d'un bord d'allée ou d'une bande séparatrice alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements, limite à 6% la pente, et prescrit un minimum de 10 cases de stationnement pour vélo et l'aménagement d'un bord d'allée ou d'une bande séparatrice pour un stationnement de plus de 15 cases;

ATTENDU la superficie maximale dérogatoire protégée par droits acquis de l'enseigne existante;

ATTENDU QUE l'intervention doit respecter la composition architecturale de l'enseigne existante;

ATTENDU QUE l'intervention consiste au réaménagement d'un espace existant;

ATTENDU le peu de visiteurs utilisant la bicyclette;

ATTENDU QUE le projet offre 38% de surface végétalisée alors que le règlement en exige 5% minimum et des bassins de rétentions pour une gestion responsable de l'eau de ruissellement;

ATTENDU QU'on doit maximiser l'espace pour avoir le plus de cases possibles pour desservir les différentes clientèles: visiteurs, employés, utilisateurs de la salle au sous-sol et utilisateurs du guichet automatique;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne provient pas d'une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE le CCU a recommandé unanimement l'acceptation de la demande lors de sa consultation courriel du 23 au 30 mars 2020;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 30 mars 2020;

ATTENDU QU'exceptionnellement, la présente séance est tenue à huis clos afin de minimiser les risques de propagation de la COVID-19 tel que le permet la directive du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QU'une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées à se faire entendre à l'égard d'une demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE la procédure consiste à ce que toute personne intéressée soit invitée à transmettre ses commentaires relativement à ces demandes par courriel à l'adresse électronique cprimeau@ville.lescedres.qc.ca au plus tard le 14 avril 2020 à 19h;

ATTENDU QUE la procédure a été annoncée sur le site internet et le Facebook de la Municipalité ainsi qu'à l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier n'a reçu aucun commentaire ou objection de citoyens;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure pour le 1060, chemin du Fleuve visant à permettre l'augmentation de la superficie d'une enseigne isolée (sur poteaux) existante et permettre l'aménagement d'un espace de stationnement de plus de 15 cases, et ce tel que décrit dans la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

**2020-04-94 Demande de dérogations mineures
1, rue Saint-François (lot 4 287 588) / Largeur d'une aire de stationnement**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à permettre l'aménagement d'une aire de stationnement d'une largeur de 6,4 m en marge avant sur un lot de coin alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements limite la largeur des aires de stationnement à 5 m en marge avant sur les lots de coin;

ATTENDU la demande déposée par M. Philippe Ouimet le 25 février 2020;

ATTENDU que l'aire de stationnement est éloignée de l'intersection des rues adjacentes;

ATTENDU l'utilisation de pavé uni;

ATTENDU QUE le propriétaire n'a pas l'intention de se prémunir du droit d'aménager une deuxième entrée donnant sur la rue Chamberry;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne provient pas d'une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE le CCU a recommandé unanimement l'acceptation de la demande lors de sa consultation courriel du 23 au 30 mars 2020;
ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 30 mars 2020;

ATTENDU QU'exceptionnellement, la présente séance est tenue à huis clos afin de minimiser les risques de propagation de la COVID-19 tel que le permet la directive du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QU'une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées à se faire entendre à l'égard d'une demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE la procédure consiste à ce que toute personne intéressée soit invitée à transmettre ses commentaires relativement à ces demandes par courriel à l'adresse électronique cprimeau@ville.lescedres.qc.ca au plus tard le 14 avril 2020 à 19h;

ATTENDU QUE la procédure a été annoncée sur le site internet et le Facebook de la Municipalité ainsi qu'à l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier n'a reçu aucun commentaire ou objection de citoyens;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure visée par la demande déposée le 25 février 2020 pour le 1, rue Saint-François visant à permettre l'aménagement d'une aire de stationnement.

Adopté à l'unanimité

**2020-04-95 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels
*Rue Danielle – lot 2 046 309 – lots projetés 6 360 695 et 6 360 696***

ATTENDU la demande d'opération cadastrale affectant le lot 2 046 309 appuyée par le plan A 6869 minute 12 360, daté du 3 février 2020, préparé par l'arpenteur géomètre, M. David Simoneau, et déposé le 10 février 2020 ;

ATTENDU QUE la Municipalité n'aurait pas d'intérêt à faire l'acquisition de terrain à cet endroit ;

ATTENDU QUE cette demande concerne la subdivision du lot 2 046 309 afin de former deux lots distincts (lots projetés 6 360 695 et 6 360 696) ;

ATTENDU QU'après étude, les membres du Comité administratif d'urbanisme recommandent au Conseil que la compensation pour le 10 % pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels soit versée en argent pour un montant de 9 930\$ basé sur la valeur du lot ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER le versement de la somme de 9 930\$ pour compensation à la cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels correspondant à 10% de la valeur du lot affecté.

Adopté à l'unanimité

**2020-04-96 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels
*Chemin Saint-Féréol – lot 2 047 861 – lots projetés 6 365 086 et 6 365 08***

ATTENDU la demande d'opération cadastrale affectant le lot 2 047 861 appuyée par le plan R25900-1-2-, minute 20 884, daté du 26 février 2020, préparé par l'arpenteur géomètre, M. Benoit Rolland, et déposé le 28 février 2020 ;

ATTENDU QUE la Municipalité n'aurait pas d'intérêt à faire l'acquisition de terrain à cet endroit ;

ATTENDU QUE cette demande concerne la subdivision du lot 2 047 861 afin de former deux lots distincts (lots projetés 6 365 086 et 6 365 087) ;

ATTENDU QU'après étude, les membres du Comité administratif d'urbanisme recommandent au Conseil que la compensation pour le 10 % pour fins de parcs et terrain de jeux et d'espaces naturels soit versée en argent pour un montant de 1 650\$ basé sur la valeur du lot ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER le versement de la somme de 1 650\$ pour compensation à la cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels correspondant à 10% de la valeur du lot affecté.

Adopté à l'unanimité

2020-04-97

Adoption du second projet de règlement numéro 395-13-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines normes relatives aux piscines, à l'implantation de certaines constructions, ouvrages et équipements; aux revêtements des poulaillers domestiques, serres domestiques et bâtiments accessoires agricoles; spécifier qu'un poulailler domestique n'est pas un bâtiment accessoire; retirer certaines normes pour les cafés-terrasses et la période prescrite pour l'abattage des frênes

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 395-2016 de la Municipalité des Cèdres est entré en vigueur le 11 mai 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de zonage numéro 395-2016 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite assurer la stricte concordance de son règlement de zonage au règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite ajuster son règlement de zonage aux différents besoins identifiés;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme est favorable au projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion et dispense de lecture a été dûment donné et un projet de règlement adopté lors de la séance ordinaire du 11 février 2020;

ATTENDU QU'une consultation publique sur le premier projet de règlement s'est déroulée le 12 mars 2020 à 19h conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'aucune modification n'a été apportée audit règlement;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a déposé un rapport d'analyse le 13 mars 2020 indiquant que le premier projet de règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé (SAR) actuel et aux dispositions du document complémentaire;

Il est proposé par Aline Trudel

Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil adopte le second projet de règlement portant le titre de :
Règlement numéro 395-13-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de modifier certaines normes relatives aux piscines, à l'implantation de certaines constructions, ouvrages et équipements; aux revêtements des poulaillers domestiques, serres domestiques et bâtiments accessoires agricoles; spécifier qu'un poulailler domestique n'est pas un bâtiment accessoire; retirer certaines normes pour les cafés-terrasses et la période prescrite pour l'abattage des frênes

QUE le texte du règlement numéro 395-13-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-04-98 Avis de motion et dispense de lecture - règlement numéro 452-2020 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en 6 districts électoraux

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] La conseillère, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 452-2020 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en 6 districts électoraux;
- [2] Une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

Adopté à l'unanimité

2020-04-99 Adoption du projet de règlement numéro 452-2020 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en 6 districts électoraux

ATTENDU QU'après analyse du territoire et de la moyenne d'électeurs par district, la Municipalité désire modifier la délimitation territoriale des districts de manière à assurer un meilleur équilibre numérique entre eux en plus d'y conserver la plus grande homogénéité socio-économique possible;

ATTENDU QUE la Municipalité, par cette modification, respecte le nombre et les critères de délimitation des districts électoraux;

ATTENDU QUE la description des limites des districts électoraux a été effectuée selon le sens horaire;

ATTENDU QUE lorsque des voies de circulation ou cours d'eau sont mentionnés, cela sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention différente;

ATTENDU QUE l'utilisation de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite du district électoral passe à l'arrière des emplacements résidentiels dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée et que le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), une dispense de lecture du projet de règlement a été donnée en même temps que l'avis de motion lors de la séance du 14 avril 2020 et que les élus déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le projet de règlement concernant la division du territoire de la Municipalité en 6 districts électoraux sera soumis à la procédure de consultation publique conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil adopte le projet de règlement portant le titre de
Règlement numéro 452-2020 relatif à la division du territoire de la Municipalité en 6 districts électoraux

QUE le texte du règlement numéro 452-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-04-100 Avis de motion et dispense de lecture, et dépôt du projet de règlement numéro 453-2020 remplaçant le règlement numéro 321-2019 relatif à la circulation (RMH 399-2020)

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Bernard Daoust, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 453-2020 remplaçant le règlement numéro 321-2019 relatif à la circulation (RMH 399-2020);
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

Adopté à l'unanimité

2020-04-101 Adoption du règlement numéro 454-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 150 000\$ pour l'aménagement des parcs Besner, Jeanne et St-François

ATTENDU la nécessité de procéder aux travaux d'aménagement des parcs municipaux Besner, Jeanne et St-François;

ATTENDU QUE les services d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE l'acquisition d'équipements et le coût des travaux sont estimés à 150 000\$;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer les équipements et le coût des travaux;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 24 mars 2020 :

[1] Un avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère, Aline Trudel;

[2] Le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 24 mars 2020;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de
Règlement d'emprunt numéro 454-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 150 000\$ pour l'aménagement des parcs Besner, Jeanne et St-François

QUE le texte du règlement numéro 454-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-04-102 Avis de motion et dispense de lecture, et dépôt du projet de règlement numéro 375-10-2020 modifiant le règlement numéro 375-2014 et ses amendements relatif au stationnement afin d'ajouter des interdictions de stationnement pour une durée limitée (RMH 330)

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

[1] Le conseiller, Bernard Daoust, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 375-10-2020 modifiant le règlement numéro 375-2014 et ses amendements relatif au stationnement afin d'ajouter des interdictions de stationnement pour une durée limitée (RMH 330);

[2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

Adopté à l'unanimité

2020-04-103 Dépôt du projet de règlement numéro 448-1-2020 modifiant le règlement numéro 448-2019 relativement à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la municipalité pour l'exercice financier 2020 afin de modifier le calendrier des versements restants des comptes de taxes pour l'année 2020

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

[1] Le projet de ce règlement est déposé et présenté séance tenante.

2020-04-104 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 455-2020 relatif au contrôle intérimaire concernant les usages et les constructions dans la zone I-1 du règlement de zonage numéro 395-2016

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] La conseillère, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 455-2020 relatif au contrôle intérimaire concernant les usages et les constructions dans la zone I-1 du règlement de zonage numéro 395-2016;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

2020-04-105 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 456-2020 établissant une rémunération aux élus municipaux

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Marcel Guérin, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 456-2020 établissant une rémunération aux élus municipaux;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante par le conseiller Marcel Guérin et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

Adopté à l'unanimité

2020-04-106 Vidéotron : renouvellement du contrat pour le service internet et téléphonique terrestre pour tous les bâtiments municipaux

ATTENDU la nécessité d'ajouter une adresse IP statique pour le compte du garage municipal afin d'assurer le bon fonctionnement du système de puces, de caméras et du réseau internet du surpresseur Saint-Féréol relié au garage municipal permettant des économies ;

ATTENDU les offres de renouvellement reçues pour tous les autres bâtiments et les installations de pompage permettant des économies importantes de plus de 20% et offre l'avantage de regrouper les contrats de services internet et téléphonie terrestre pour tous les bâtiments municipaux à une même date;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à renouveler un contrat de 36 mois avec Vidéotron pour le service téléphonique terrestre et internet pour les comptes suivants au tarif inscrit ci-dessous :

Bâtiments Municipaux	Tarifs mensuels (taxes en sus)
Hôtel-de-ville	249.50\$
Garage municipale	69.95\$
Poste de distribution des Chênes	89.36\$
Poste de distribution du Fleuve	69.95\$
Poste de pompage Daoust	16.41\$
Poste de pompage Hungaria	16.41\$
Poste de pompage Haut-Chamberry	16.41\$
Poste de pompage Principal	16.41\$
Poste de pompage Sophie	19.41\$
Pavillon des bénévoles	108.77\$
Bibliothèque	128.18\$
TOTAL	797.76\$

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-107 Acte de servitude Hydro-Québec et Bell Canada : autorisation de signature

ATTENDU QUE l'index du fonds servant a déjà un acte de servitude d'utilité publique, reçu le 17 juillet 2017 devant Me Conrad Bédard, notaire, sous le numéro 25,505 de ses minutes, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Vaudreuil sous le numéro 23 258 945, 21 juillet 2017;

ATTENDU QUE le fonds servant appartient à la Municipalité en pleine propriété en vertu d'un acte de vente inscrit au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Vaudreuil sous le numéro 21 653 223, le 26 juin 2015;

ATTENDU QUE la Municipalité était absente dudit acte et aurait dû comparaître à titre de seul propriétaire du fonds servant afin de céder les droits à Hydro-Québec et Bell Canada, l'ayant dûment acquis préalablement;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la correction sur le lot 5 871 161;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer l'acte de servitude en faveur de Hydro-Québec et Bell Canada devant Me Adrien Tillet, notaire relativement au fonds servant du lot 5 871 161;

QUE les frais inhérents à l'acte de servitude sont assumés par le notaire.

Adopté à l'unanimité

2020-04-108 Société canadienne du cancer : demande d'appui pour décréter le mois d'avril Mois de la jonquille

ATTENDU QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

ATTENDU QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

ATTENDU QU'environ 4 cancers sur 10 peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

ATTENDU QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

ATTENDU QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

ATTENDU QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer en encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

DE DÉCRÉTER QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adopté à l'unanimité

2020-04-109 Mise à jour de la Politique de prêts d'équipements municipaux

ATTENDU l'adoption de la Politique de prêts d'équipements municipaux le 10 novembre 2015;

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour la liste des équipements;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE le Conseil municipal approuve les modifications apportées à la Politique de prêts d'équipements municipaux.

Adopté à l'unanimité

2020-04-110 Hydro-Québec : autorisation de signature du protocole d'entente concernant la plantation de 100 arbres dans le cadre du projet de réfection de la digue de la centrale de Les Cèdres

ATTENDU QUE Hydro-Québec obtenait le 8 mai 2019 le décret 476-2019 qui autorisait le projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres;

ATTENDU QUE Hydro-Québec obtenait le 8 octobre 2019 l'autorisation ministérielle qui autorisait le projet et les activités requises pour réaliser la réfection de la digue des Cèdres;

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres, 200 arbres vont être abattus;

ATTENDU QUE comme mesure de compensation pour cet impact, Hydro-Québec s'est engagé à remplacer ces arbres de façon équitable entre les deux municipalités touchées par ces travaux soit Salaberry-de-Valleyfield et Les Cèdres;

ATTENDU QUE l'entente concerne la plantation de 100 arbres de calibre 40 à 80 mm pour Les Cèdres;

ATTENDU QU'Hydro-Québec versera la somme de 55 000\$ à titre de compensation exigée en contrepartie des travaux de plantations autorisés à être effectués;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer le protocole d'entente concernant la plantation de 100 arbres dans le cadre du projet de réfection de la digue de la centrale de Les Cèdres.

Adopté à l'unanimité

**2020-04-111 *Ministère des Transports du Québec*
Renouvellement du contrat de Déneigement, déglçage, fourniture de matériaux, site d'entreposage et chargement des matériaux**

ATTENDU QUE la résolution numéro 2017-08-334 autorisant la signature du contrat numéro 850919940 relativement au déneigement, déglçage et fourniture de matériaux pour le chemin Saint-Féréol de l'intersection de la bretelle d'entrée et de sortie no 26 de l'autoroute 20, direction ouest, jusqu'au chemin du Fleuve vient à échéance le 19 avril prochain;

ATTENDU la volonté du ministère des Transports du Québec de renouveler ledit contrat dont la durée proposée est de 3 ans ferme soit du 27 octobre 2020 au 19 avril 2023;

ATTENDU QUE le montant du marché proposé est de 121 728,39\$ (40 576.13\$ annuellement), incluant l'indexation et l'augmentation du prix du sel de déglacage;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à renouveler le contrat d'un montant total à forfait numéro 850975317 avec le ministère des Transports du Québec relativement au déneigement, déglacage et fourniture de matériaux pour le chemin Saint-Féréol de l'intersection de la bretelle d'entrée et de sortie n° 26 de l'autoroute 20, direction ouest, jusqu'au chemin du Fleuve, et ce au prix global forfaitaire de 121 728,39\$ (40 576.13\$ annuellement).

Adopté à l'unanimité

**2020-04-112 *Ministère des Transports du Québec*
*Modification de la résolution numéro 2019-09-400 : études de faisabilité sur le viaduc du chemin Saint-Dominique***

ATTENDU la résolution numéro 2019-09-400 relative au viaduc du chemin Saint-Féréol;

ATTENDU QUE la résolution n'est pas conforme aux exigences du Ministère;

ATTENDU les modifications proposées par le Ministère;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2019-09-400 de la façon suivante :

QUE la Municipalité ne s'oppose pas à la démolition du viaduc;

QUE la Municipalité n'a pas de demandes spéciales pour la reconstruction;

QUE la Municipalité ne demande pas au Ministère de reconstruire le viaduc avec des lampadaires;

QUE la Municipalité ne s'oppose pas à la fermeture complète du chemin Saint-Dominique, entre les bretelles d'accès à l'autoroute 20, pendant la durée des travaux de démolition et de reconstruction de la structure;

QUE les plans de signalisation et de circulation des véhicules lourds soient soumis au préalable à la Municipalité;

QUE la Municipalité demande au Ministère de discuter avec les agriculteurs touchés par les travaux afin d'établir le calendrier des travaux.

Adopté à l'unanimité

2020-04-113 Approbation des actions municipales prises afin de prévenir la contagion de la COVID-19

ATTENDU les recommandations gouvernementales à l'égard de procédures à prendre afin d'éviter tout risque de contagion de la COVID-19;

ATTENDU la volonté de la Municipalité d'amoinrir tout risque de contagion sur son territoire;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'APPROUVER les actions municipales suivantes :

Activité	Date	Action
Jour de la terre	22 avril	Reporté
Barrière au quai municipal	1 ^{er} mai jusqu'à la fin des restrictions gouvernementales	Accès gratuit
Vente de garage	16-17-18 mai	Annulée
Mise en service de la navette fluviale	15 mai au 18 octobre	Reportée au 1 ^{er} juin 2020
Verdir Les Cèdres	17 mai	Annulé
Permis de brûlage	Jusqu'au 31 mai	Suspension
Les Mercredis shows	3 et 17 juin	Annulés
Bâtiments et parcs municipaux (hôtel de ville, bibliothèque et pavillon)		Fermeture au public jusqu'au 4 mai 2020

Adopté à l'unanimité

2020-04-114 Jose É Réalise Inc.: contrat de service d'entretien paysager des arbres, arbustes et massifs floraux municipaux

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle acheminée le 2 mars dernier relativement à un service d'entretien paysager des arbres, arbustes et massifs floraux municipaux pour la saison estivale 2020;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE MANDATER Jose É Réalise Inc. pour le service d'entretien paysager des arbres, arbustes et massifs floraux municipaux pour la période du 18 mai au 16 octobre 2020 au coût de 17 400\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-115 Entreprise Dany Enrg. : contrat pour la fourniture de la main d'œuvre, le matériel et les équipements aux travaux de déchiquetage de branches pour l'année 2020

ATTENDU la volonté d'offrir un service de déchiquetage de branche d'arbre aux citoyens ;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques et travaux publics lors de la réunion du 23 octobre dernier;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE MANDATER Entreprise Dany Enrg. pour un service de déchiquetage et disposition de branches d'arbre pour l'année 2020 au coût de 16 500\$ (taxes en sus);

QUE les semaines de collectes sont les suivantes:

- 1ère collecte prévue dans les semaines du 4 et 11 mai 2020 ;
- 2e collecte prévue dans les semaines du 22 et 29 juin 2020 ;
- 3e collecte prévue dans les semaines du 7 et du 14 septembre 2020 ;
- 4e collecte prévue dans les semaines du 26 octobre et 2 novembre 2020.

QUE le taux horaire des collectes spéciales s'établisse à 110\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-116 Aéro-Feu : achat de 4 habits de combat / programme de renouvellement

ATTENDU QU'il y a lieu de créer une réserve d'habits de combat afin de palier au délai de décontamination des habits suite à une intervention;

ATTENDU QU'Aéro-Feu maintient son prix de 2019;

ATTENDU la pertinence d'acquérir ce genre d'équipement auprès du même fournisseur;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU la soumission numéro S-00014754 de Aréo-Feu;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE MANDATER Aréo-Feu pour l'achat de 4 habits de combat au coût total de 9 643.20\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement sur une période de 3 ans pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-117 Les Pompes JP : achat d'une pompe neuve Flyght 3127 pour le poste d'égout Chamberry

ATTENDU la problématique de blocage avec la pompe actuelle ABS au poste d'égout Chamberry ;

ATTENDU QUE la station d'égout Chamberry est déjà dotée d'une pompe de type Flyght et que ce modèle est concluant ;

ATTENDU la recommandation du responsable des réseaux municipaux de remplacer la pompe ABS par une pompe Flyght ;

ATTENDU le règlement sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU la soumission de Les Pompes JP ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE MANDATER Les Pompes JP pour l'achat d'une pompe neuve de type Flyght au coût de 15 989.85\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée à la réserve financière sur l'égout sanitaire.

Adopté à l'unanimité

2020-04-118 Contrat pour la fourniture de pierre concassée pour la période du 31 mai 2020 au 30 mai 2021

ATTENDU les besoins annuels en pierre concassée pour divers travaux ;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation publié sur le Système électronique d'appel d'offres le 3 mars 2020 conformément règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 7 avril 2020 dont 5 soumissions furent déposées;

ATTENDU QUE les deux soumissions les plus basses selon le type de produits différents sont conformes et respectent les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER les soumissions des deux plus bas soumissionnaires conformes pour des produits différents relatives à la fourniture de pierre concassée pour l'année 2020-2021 soit du 31 mai 2020 au 30 mai 2021 selon les répartitions suivantes :

DESCRIPTION	QUANTITÉ (TM)	FOURNISSEUR	PRIX UNITAIRE	MONTANT (taxes en sus)
Calibre MG-56	650	CONSTRUCTION DJL INC.	13.55\$	8 807.50\$
Calibre MG-20	2600	CONSTRUCTION DJL INC.	13.55\$	36 230.00\$
Pierre nette 2 - 5 mm	250	CONSTRUCTION DJL INC.	14.90\$	3 725.00\$
Pierre nette 50 - 100 mm	160	CONSTRUCTION DJL INC.	13.90\$	2 224.00\$
Pierre nette 100 – 200 mm	200	CONSTRUCTION DJL INC.	13.90\$	2 780.00\$
Pierre nette 20 mm	550	CONSTRUCTION DJL INC.	13.90\$	7 645.00\$
Sable MG-112	250	PAVAGES VAUDREUIL	12.60\$	3150.00\$

PÉRIODE DE DÉGEL

Calibre MG-56	80	CONSTRUCTION DJL INC.	14.30\$	1 144.00\$
Calibre MG-20	300	CONSTRUCTION DJL INC.	14.30\$	4 290.00\$
Pierre nette 50-100 mm	20	CONSTRUCTION DJL INC.	14.65\$	293.00\$
Pierre nette 100-200 mm	20	CONSTRUCTION DJL INC.	14.65\$	293.00\$
Pierre nette 20 mm	80	CONSTRUCTION DJL INC.	14.65\$	1 172.00\$
Sable MG-112	40	PAVAGES VAUDREUIL	13.60\$	544\$

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-119 E. Rollin Compagnie Ltée : contrat pour la fourniture d'équipements lourds en location avec opérateurs pour divers travaux pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021

ATTENDU la pertinence de se doter d'une banque d'heures pour la fourniture d'équipements lourds en location avec opérateurs pour divers travaux municipaux ;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation publié sur le Système électronique d'appel d'offres le 3 mars 2020 conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue le 7 avril 2020;

ATTENDU QUE la soumission est conforme et respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission du plus bas soumissionnaire conforme soit E. Rollin Compagnie Ltée pour la fourniture d'équipements lourds en location avec opérateurs pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 selon les taux horaires énumérés suivants pour une somme totale inférieure à 100 000\$ (taxes incluses) :

DESCRIPTION	NB HEURES	PRIX
Bouteur de 80 Hp et plus ou équivalent avec opérateur	110	12 980 \$
Niveleuse ou équivalent avec opérateur	30	3 900 \$
Pelle hydraulique avec opérateur de 15 tm.	220	27 060\$
Pelle hydraulique avec opérateur de 19 tm.	110	14 080\$
Chargeur sur roues 120 Hp avec opérateur	30	3 600\$
Camion benne 12 roues avec conducteur	240	22 080\$
Rouleau compacteur 72 pouces	30	3 720 \$

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-120 Groupe Somavrac (UBA) : fourniture et livraison d'hypochlorite de sodium 12% pour les postes de distribution d'aqueduc

ATTENDU les besoins en fourniture et livraison d'hypochlorite de sodium 12% pour les postes de distribution d'aqueduc ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE MANDATER le Groupe Somavrac (UBA) pour la fourniture et livraison d'hypochlorite de sodium 12% (30 000 litres) pour les postes de distribution d'aqueduc au prix unitaire de 0.345\$ le litre pour un montant total de 10 350\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-121 Balaye-Pro inc. : contrat pour le nettoyage des rues municipales

ATTENDU les besoins printaniers pour le nettoyage des rues municipales ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE MANDATER Balaye-Pro inc. pour une banque de 100 heures relativement au nettoyage des rues municipales au coût de 9 300\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-122 Environor Inc. : achat de séquestrant ENV PYRO 50 pour le traitement de l'eau potable pour l'année 2020

ATTENDU la nécessité de s'approvisionner en produit destiné au traitement de l'eau potable ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE MANDATER Environor Inc. pour l'achat de 4 cubes de produits ENV PYRO 50 au coût total de 29 600\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-123 Marquage Traçage Québec : contrat pour le marquage des lignes de rues municipales

ATTENDU la nécessité de rafraichir les lignes de rives et lignes simples des voies municipales ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE MANDATER Marquage Traçage du Québec pour le marquage de 75 000 m.l. de lignes de rives et 35 000 m.l. de lignes simples au montant de 21 865 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-124 Meloche Sintra : contrat pour les travaux de pavage sur divers chemins : coûts excédentaires

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-364 octroyant à Meloche Sintra les travaux de pavage de divers chemins conditionnellement à l'acceptation du règlement d'emprunt numéro 442-2019 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 4 mars 2020;

ATTENDU QUE le délai de validité du prix soumis par Meloche Sintra en août 2019 est échu conformément à l'appel d'offres numéro 2019-10;

ATTENDU les discussions intervenues entre les parties;

ATTENDU la proposition financière pour coût excédentaire de Meloche Sintra afin d'ajuster les coûts selon l'indexation de la Commission de la Construction du Québec pour l'année 2020;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER la proposition financière pour coût excédentaire de Meloche Sintra au montant de 13 663.72\$ dans le cadre des travaux de pavage de divers chemins.

QUE la dépense est affectée au règlement d'emprunt numéro 442-2019.

Adopté à l'unanimité

2020-04-125 Mises à pied temporaires / Pandémie de la COVID-19

ATTENDU l'état d'urgence sanitaire décrété par le Gouvernement du Québec en raison de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les mesures identifiées par les autorités gouvernementales à ce titre;

ATTENDU la révision des besoins organisationnels en fonction des services essentiels à maintenir et des tâches qui doivent être effectuées dans le respect des mesures de distanciation sociale;

ATTENDU QUE les employés attirés à des fonctions qui entrent dans la catégorie des services essentiels sont en poste;

ATTENDU QUE plusieurs employés municipaux sont en télétravail afin de réduire au minimum les risques de propagation du coronavirus;

ATTENDU QU'un faible pourcentage des employés municipaux ne peuvent être attirés au télétravail ou n'entrent pas dans la catégorie des services essentiels;

ATTENDU les efforts déployés pour maintenir le plus grand nombre d'emplois possible;

ATTENDU les discussions intervenues entre M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier et le représentant du Syndicat des employés de bureau ;

ATTENDU QUE malgré toute la considération portée aux employés, la Municipalité trouve difficilement envisageable de maintenir la rémunération d'employés qui ne fournissent pas de prestation de travail, et ce avec les revenus de taxes des citoyens et des contribuables;

ATTENDU le contexte évolutif de la situation;

ATTENDU QUE les employés touchés par cette mise à pied temporaire sont indiqués à la présente résolution ;

ATTENDU QUE ces mises à pied sont dues à des circonstances exceptionnelles et que de telles décisions ne sont jamais aisées;

ATTENDU les conventions collectives de travail en vigueur;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE la Municipalité entérine la décision de mettre à pied, de façon temporaire, à partir du 6 avril 2020, les salariés suivants :

NOM, PRÉNOM	POSTE	STATUT
Deschambault, André	Concierge	Temps plein
Jasmin, Guillaume	Journalier	Temporaire / temps plein
Hébert, Marc-André	Journalier	Temporaire / temps plein

QUE la Municipalité prenne toutes mesures additionnelles appropriées permettant de s'ajuster au contexte évolutif de la situation;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin est instruit d'appliquer la présente résolution tel que décidé aux présentes.

Adopté à l'unanimité

2020-04-126 *Embauche de personnel pour la navette fluviale / saison 2020*
Embauche de M. Nicolas Lebeau à titre de capitaine

ATTENDU le poste disponible de capitaine de la navette fluviale ;

ATTENDU le titre de capitaine pour la navette fluviale obtenu par M. Lebeau suite à une formation à l'institut maritime du Québec en mai 2017 ;

ATTENDU ses connaissances et son expérience sur la sécurité de base des petits bâtiments dont la navette fluviale à titre de capitaine et de matelot depuis 2017 ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Nicolas Lebeau à titre de capitaine de la navette fluviale au taux horaire de 16.75\$ pour la période du 11 mai au 12 octobre 2020, et ce selon les conditions de travail intervenues entre les parties ;

QUE l'embauche est conditionnelle à la mise en service de la navette fluviale en raison de la COVID-19.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-127 **Embauche de personnel pour la navette fluviale / saison 2020 ***Embauche de M. Alexandre Chiasson à titre de matelot substitut*****

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié le 26 février 2020 ;

ATTENDU ses connaissances et son expérience sur la sécurité de base des petits bâtiments dont la navette fluviale à titre de matelot depuis 2018 ;

ATTENDU la disponibilité de M. Chiasson d'une journée par semaine ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Alexandre Chiasson à titre de matelot substitut de la navette fluviale au taux horaire de 13.87\$ pour la période du 16 mai au 12 octobre 2020, et ce selon les conditions de travail intervenues entre les parties ;

QUE l'embauche est conditionnelle à la mise en service de la navette fluviale en raison de la COVID-19.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-128 **Embauche de personnel pour la navette fluviale / saison 2020 ***Embauche de M. Alexis Quane-Arsenault à titre de matelot substitut*****

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié le 26 février 2020 ;

ATTENDU QUE M. Quane-Arsenault est à l'emploi de la Municipalité depuis janvier 2020 à titre de surveillant de patinoire et appariteur ;

ATTENDU la disponibilité de M. Quane-Arsenault pour combler les plages horaires manquantes de M. Alexandre Chiasson et son intérêt pour le poste de matelot de la navette fluviale ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Alexis Quane-Arsenault à titre de matelot substitut de la navette fluviale au taux du salaire minimum prévu par la loi pour la période du 16 mai au 12 octobre 2020, et ce selon les conditions de travail intervenues entre les parties ;

QUE l'embauche est conditionnelle à la mise en service de la navette fluviale en raison de la COVID-19.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-129 Entente et quittance de fin d'emploi avec l'employé numéro 46

ATTENDU QUE l'employé est suspendu sans solde depuis le 7 novembre 2018;

ATTENDU les discussions entre les parties concernées;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer une entente de fin d'emploi avec quittance relativement à l'employé numéro 46.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-130 Serrurier Clément : acquisition et installation d'un système de carte/puce à la descente de bateau

ATTENDU la volonté de maintenir un contrôle sur l'achalandage et l'accès des embarcations au Fleuve Saint-Laurent ;

ATTENDU QUE le système de clé actuel prévoit un changement de clé à tous les 2 ans ;

ATTENDU QUE l'installation d'un système de carte/puces favorise la récupération et permet un meilleur suivi et contrôle des accès ;

ATTENDU QUE Serrurier Clément est responsable de la gestion de tous les systèmes de puce et de caméras dans la Municipalité ;

ATTENDU l'estimation numéro 15560 de Serrurier Clément;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MANDATER Serrurier Clément pour l'acquisition et l'installation d'un système de carte/puces à la barrière de la descente à bateau au coût de 4 925.15\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-131 Quais 4 saisons : acquisition et installation d'un quai sur poteaux

ATTENDU QUE le quai de nuit actuel est installé trop près de la rive et que les risques de bris des moteurs sont très élevés ;

ATTENDU QUE l'achat d'une rallonge de quai permet de sécuriser le ponton et d'éviter des bris majeurs ;

D'ACCEPTER l'estimation numéro 1642 de Quais 4 saisons;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE MANDATER Quais 4 saisons pour l'acquisition et l'installation d'un quai sur poteaux au coût de 4 134\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense avec réaffectation du surplus accumulé.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-132 Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) : projet de l'optimisation et du développement de l'offre nautique

ATTENDU QUE le Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) prévoit un montant de 61 719\$ pour l'optimisation de l'offre nautique, infrastructure et animation à même le projet accordé à la Municipalité ;

ATTENDU QUE les municipalités doivent assurer une contribution pour la réalisation du projet ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCORDER une enveloppe budgétaire jusqu'à concurrence d'un montant 6 000\$ dans le cadre du projet de l'optimisation et du développement de l'offre nautique offert par le FARR.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense avec réaffectation du surplus accumulé.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-04-133 Navette fluviale Les Cèdres / Salaberry-de-Valleyfield
Entente quadripartite entre la Municipalité des Cèdres, la ville de Salaberry-de-Valleyfield, la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry et la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges relative aux activités d'opération de la navette fluviale Les Cèdres / Salaberry-de-Valleyfield

ATTENDU QUE l'entente tripartite entre la Municipalité des Cèdres, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la MRC de Beauharnois-Salaberry relativement à la navette fluviale Les Cèdres / Salaberry-de-Valleyfield vient à échéance;

ATTENDU la volonté des municipalités, de la MRC de Beauharnois-Salaberry et celle de la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'apporter leur soutien financier pour les activités d'opération de la navette fluviale Les Cèdres / Salaberry-de-Valleyfield pour les années 2020 à 2024;

ATTENDU

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer l'entente quadripartite entre la Municipalité des Cèdres, la ville de Salaberry-de-Valleyfield, la MRC de Beauharnois-Salaberry et la MRC de Vaudreuil-Soulanges et ce, pour une période de 5 ans, soit pour les années financières 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.

Adopté à l'unanimité

2020-04-134 Navette fluviale Les Cèdres / Salaberry-de-Valleyfield
Protocole d'entente relatif aux tarifs préférentiels à l'utilisation du Parc régional des Îles de St-Timothée et la navette fluviale Les Cèdres/ Salaberry-de-Valleyfield pour la saison 2020

ATTENDU QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est partenaire financier dans l'entente tripartite de la navette fluviale Les Cèdres / Salaberry-de-Valleyfield;

ATTENDU QUE lien inter-rives permet d'accéder au quai fédéral de Les Cèdres et au Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée;

ATTENDU QUE l'entente intervenue avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield relative aux tarifs préférentiels à l'utilisation du Parc régional des Îles de St-Timothée et la navette fluviale Les Cèdres/ Salaberry-de-Valleyfield est échue depuis le 31 décembre 2019;

ATTENDU la volonté des parties d'offrir à nouveau un tarif préférentiel à ses résidents pour l'année 2020;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général, M. Jimmy Poulin, à signer un protocole d'entente relatif aux tarifs préférentiels à l'utilisation du Parc régional des Îles de St-Timothée et la navette fluviale Les Cèdres/ Salaberry-de-Valleyfield pour la saison 2020.

Adopté à l'unanimité

2020-04-135 Diminution du niveau d'intervention du Service de premiers répondants

ATTENDU les recommandations du CISSS de la Montérégie-Centre de rétrograder le niveau d'intervention des services de premiers répondants au niveau PR-1 en raison du contexte de pandémie actuelle;

ATTENDU QUE cette rétrogradation signifie que les premiers répondants seront mobilisés par la centrale de répartition pour répondre uniquement à des appels d'urgence vitale;

ATTENDU QUE pour les autres types d'appels, seulement les services ambulatoires de la CETAM seront mobilisés;

ATTENDU QUE cette décision est motivée par un souci de maintenir une prestation de service essentiel, tant incendie que médicale, à la population dans cette période de pandémie;

ATTENDU QUE le maintien de ce niveau de service sera réévalué hebdomadairement par le CISSS de la Montérégie-Centre;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE le Service des premiers répondants de Les Cèdres suive les recommandations du CISSS de la Montérégie-Centre en adaptant, hebdomadairement, le niveau d'intervention recommandé.

Adopté à l'unanimité

Période de questions allouée aux citoyens

Aucune question n'a été reçue à l'adresse courriel ni par téléphone tel qu'annoncé aux citoyens sur le site internet et le Facebook de la Municipalité des Cèdres

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2020-04-136 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 21h57.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier